

Date: 31/10/24

Raclette 35 cm Avec lame double en néoprène noir



| RÉF. | | COND. | VOLUME (m³) | POIDS BRUT (kg) | POIDS NET (kg) | DIM. (cm) ユユナ |
|---------|---|-------|----------------|--------------------|-------------------|------------------|
| 0709011 | • | 12 | 0.023 | 2.21 | 0.164 | 35 |

ECO BOX



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Produit de gualité supérieure, idéal pour des usages fréquents et conditions exigeantes. Résistant aux chocs, aux basses températures, léger et non toxique. Fabriqué en caoutchouc à cellules fermées pour une protection maximale contre la saleté et les bactéries. Solide et sûr, avec un support en plastique sans rainures, facile à nettoyer et renforcé par une tige pour une durabilité accrue. Doté d'une vis universelle, compatible avec toutes les manches d'un diamètre de 20 à 24 mm.

APPLICATIONS

À utiliser sur tout type de sol pour sécher ou éliminer l'excès d'eau.

COMPOSITION

Copolymère de polypropylène et caoutchouc expansé à cellules fermées

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Compatibilité manches réf. 0901056

DÉCLINAISONS

Réf. 0709011: raclette 35 cm Réf. 0709012 : raclette 45 cm Réf. 0709013: raclette 55 cm Réf. 0709014: raclette 75 cm

ARTICLES COMPLÉMENTAIRES

Réf. 0901056: Manche aluminium anodisé 140 cm, ø 23 mm, avec 3 trous







Date: 31/10/24



SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».